



**COMMISSION EUROPE**  
**Réunion de lancement (16/10/2024) – Compte-rendu**

---

**Objectif de la réunion :**

Présenter la Commission Europe et le cadre de travail.

Déterminer les thèmes prioritaires à traiter.

**PARTICIPANTS**

Moira ASSES – ALTKIN  
Oben AYYILDIZ – EIFFAGE  
Emmanuelle BAUTISTA – CITEO  
Quentin BELLET – ECOLOGIC  
Sébastien BERGERET - OPISTO  
Alice BERMONT-VIALATTE – MATER AVOCATS  
Pauline BLANCKAERT – UNDV  
Hugo BOUQUET DE JOLINIÈRE – SCRELEC  
Delphine BOURDIN – FRANCE URBAINE  
Chloé BRUMEL-JOUAN - ECOSYSTEM  
Marie-Laurence CABROL – ENGIE SOLUTIONS  
Clara CHERBLANC – FEDERATION DE LA MODE CIRCULAIRE  
Mélissa CHEVILLARD - NEOLITHE  
Laura COHAT – COLAS  
Christophe DE BOISSOUDY – NOVAMONT  
Aude DE BRÉBISSON – POLYLOGIS  
Marie DESARMEAUX – OPISTO  
Valentine DUBAR – COPACEL  
Ahmed DIOP – SARA HERNANDEZ CONSULTING  
Carl ENCKELL – ALTES AVOCATS  
Bénédicte GARBIL – CARBIOS  
Virginie GATIN - LEGRAND  
Alexandre LEMILLE – ANTHESIS GROUP  
Arnaud LEROY – GROUPE SPHERE  
Valentine LODI - MUNDAO  
Sylvie LOUISFERT - POLYLOGIS  
Marie MARCHAIS – FORUM POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE  
Frédéric MARTIN – GROUPE AUTODISTRIBUTION  
Margaux MEIDINGER – GROUPE LA POSTE  
Christelle MEUNIER – BPCE  
François MONGEOIS – COLAS  
Adèle MOTTE – FEDEREC  
Xavier PAILLARD – ARMOR SAS  
Lucia PEREIRA – RESEAU VRAC ET REEMPLOI  
Ludovic PILET ROCHER – KANDO  
Nicolas PINTON – CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS  
Dominique PITON – LABO'CERT  
Xavier REBARDY - ECOMAISON  
Samuel REMY - VILLETTE MAKERZ  
Dominique RENARD-BRAZZI – AFLEYA  
Bertrand REYGNER – ECOLOGIC



Marion RICHARD – LEGRAND  
Pierre ROPAGNOL - SULO  
Morgane SPILL – ENGIE SOLUTIONS  
Maud THIBAUT – MAIRIE DE PARIS  
Madyou TOURE – DAIKIN  
Emmanuelle TRAVAILLEUR – ARMOR SAS  
Anthony VASCONCELOS – EIFFAGE  
Muriel VOISIN – COLAS

## PRESENTATION DE LA COMMISSION EUROPE

**Objectifs de la Commission Europe :** Construire des propositions pour rendre le cadre européen favorable à l'économie circulaire et applicable par les acteurs concernés

### Calendrier proposé :

- 16 octobre 2024 : réunion de lancement de la Commission Europe
- Novembre à avril : 6 réunions thématiques (une par mois)
- Mai : réunion de clôture et validation des propositions
- Juin : sortie des propositions à l'occasion de la Green Week

### Thèmes de travail proposés :

- Enjeux d'harmonisation
- Financement européen de la transition vers l'économie circulaire
- Compétitivité des modèles économiques circulaires
- Organisation des flux de matières et déchets
- Soutien à l'innovation et développement des capacités industrielles européennes
- Accès à l'information et capacité de planification

## TEMPS D'ÉCHANGE

### Sylvie Louisfert – POLYLOGIS

Demande de travailler sur les questions de garantie et d'assurance, centrales pour de nombreuses industries comme le bâtiment.

### Dominique Piton – LABO'CERT

Importance de travailler sur les enjeux normatifs, notamment concernant la réglementation économie circulaire dans le bâtiment

### Arnaud Leroy – GROUPE SPHERE

L'Europe est la clé pour parler d'économie circulaire. Il ne s'agit pas de rajouter des complexités.



#### Margaux Meidinger – GROUPE LA POSTE

Besoin d'incitations à la réutilisation. Les emballages réutilisables ne sont pas réutilisés autant qu'ils le pourraient.

#### Dominique Renard-Brazzi – AFLEYA

L'accès et l'utilisation des données sont des enjeux essentiels à traiter et un formidable levier d'accélération : propriété, droit d'usage, passeports digitaux des produits.

#### Madyou Toure – DAIKIN

- Importance d'aborder le sujet de l'harmonisation entre les exigences des textes européens et les spécificités des textes français. Exemple du plastique semi-expansés : le texte européen va entrer en vigueur en 2030, mais la France vote une loi sur les mêmes sujets pour une application en 2025.
- Besoin d'harmoniser les méthodologies concernant les ACV et DPP, qui vont définir les composants des produits dans le secteur du BTP
- Importance de travailler sur la compétitivité des modèles économiques circulaires. Les acteurs développant l'économie circulaire se heurtent aujourd'hui à ceux qui ne le font pas et qui sont plus compétitifs. Les lois AGEC et Climat et Résilience imposent déjà des critères qui vont être discutés dans les textes chaudières et ecodesign.

#### Oben Ayyildiz – EIFFAGE

- Sujet des matériaux critiques : étude en cours de la DGPR et pertinence d'un travail parallèle à l'INEC sur les D3E pour identifier les matériaux critiques chez les différents adhérents et les priorités en termes de réemploi.
- Question sur le travail par secteur d'activité ou entre secteurs d'activités au sein de la Commission Europe.

#### Bénédicte Garbil – CARBIOS

Sous-sujet de la teneur en contenu recyclé, au sein du groupe de travail sur la compétitivité. Pour beaucoup d'acteurs, la vision de la circularité s'arrête à la recyclabilité. Besoin d'un travail de mise en commun, afin que les objectifs de contenu recyclé s'appuient sur la capacité technologique et industrielle des acteurs à fournir la matière recyclée.

#### Carl Enckell – ALTES AVOCATS

- Lien avec les réflexions au sein de la Commission construction de l'INEC
- Comment les Etats membres de l'Union pratiquent le reporting pour atteindre les objectifs fixés par les différents textes européens ? Importance d'une méthodologie harmonisée.
- Sujet de la normalisation : important lobbying mené sur les normes CEN
- Le règlement d'information des entreprises (complétant la directive sur les normes d'information en matière de durabilité) pose la question des informations que les entreprises doivent publier dans leur rapport de durabilité et du lien à faire entre économie de matière, économie circulaire et durabilité.



### Marion Richard – LEGRAND

La France se concentre beaucoup sur le B2C. Il est essentiel que les instances françaises prennent aussi en compte le B2B.

### Xavier Paillard – ARMOR SAS

- Importance d'une harmonisation des normes : il n'y a pas de marché commun en matière d'économie circulaire du fait des différentes transpositions et applications des directives européennes.
- Pour certaines activités d'économie circulaire, le marché national ne suffit pas. Besoin de massifier les volumes collectés et remanufacturés.
- Importance du support de la part des autorités, notamment avec la TVA circulaire. Taxer un produit remanufacturé, c'est le taxer deux fois.

### Chloé Brumel-Jouan – ECOSYSTEM

- Enjeu d'harmonisation sur les besoins. Tendance de la France à anticiper voire devancer les textes européens.  
Concernant les matières critiques, la France travaille déjà sur le plan de circularité sans avoir les actes délégués de la Commission européenne. Importance d'avoir une vision sur les besoins des fabricants français et européens et de leurs besoins, afin d'axer les efforts sur ces besoins.
- Enjeu d'harmonisation des bonnes initiatives permettant la circularité et le maintien des matières critiques / stratégiques sur le sol européen.  
La lutte contre les filières illégales est à mener avec les pays membres frontaliers, concernant par exemple paiement par cash sur les comptoirs métalliques.
- Enjeu d'harmonisation de l'obligation d'avoir un mandataire. Elle doit s'appliquer aux fabricants européens mais aussi à ceux de pays tiers qui vendent en France, afin de pouvoir aller les chercher sur la fin de vie de leurs produits.
- Enjeu d'harmonisation des considérations françaises concernant les matières et produits. Par exemple, la France risque de considérer les cartes électroniques comme des déchets dangereux, contrairement aux autres pays européens, posant un problème concurrentiel pour les filières remanufacturing et reconditionnement.

### Arnaud Leroy – GROUPE SPHERE

Le règlement européen adopté sur les emballages comporte un objectif d'intégration de matières recyclées, potentiellement biosourcées. Nous devrions travailler sur l'impact conséquent des volumes de déchets plastiques et matières secondaires à gérer et la concurrence déloyale avec la matière vierge.

### Adèle Motte – FEDEREC

Rejoint ce qui a été dit sur la volonté de généraliser les obligations en contenu recyclé dans les produits neufs. Sujet soutenu au niveau national et européen.

Le sujet des filières illégales concernant les métaux non ferreux est essentiel à aborder pour l'identification des flux et le reporting.

Pauline Blanckaert – UNDV

Demande un focus sur les biocarburants avancés. Double intérêt environnemental : fabrication à partir de matières secondaires et diminution des émissions de gaz à effet de serre.

Christophe De Boissoudy (NOVAMONT), Virginie Gatin (LEGRAND), Pauline Blanckaert (UNDV), Sylvie Louisfert (POLYLOGIS) et Oben Ayyildiz (EIFFAGE)

Soutiennent le choix de travailler en transfilière dans le cadre de cette première Commission Europe, avec un cadrage des enjeux et objectifs communs pour chaque groupe de travail.

Muriel Voisin (COLAS)

Souligne l'importance de travaux par filière concernant la construction.

Il est donc envisagé, à la suite de cette Commission Europe, de poursuivre les travaux par des groupes thématiques par filière.

### **PROCHAINE ETAPE**

Première réunion thématique : enjeux d'harmonisation.

Lundi 25 novembre 2024, 14h – 15h, en ligne.